

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2024 - 62

Interdiction de baignade sur toutes les plages du territoire du Gosier suite au passage de la tempête Ernesto

**Mardi 13 août 2024** | En raison du passage de la tempête Ernesto sur la Guadeloupe et par mesure préventive de sécurité civile et sanitaire, Liliane MONTOUT, Maire du Gosier, informe la population et les visiteurs que les plages du territoire sont fermées temporairement et interdites à la baignade conformément aux préconisations des autorités de santé.

Cette interdiction prend effet immédiatement et s'étend jusqu'à nouvel ordre.

Le Maire du Gosier exhorte la population et les visiteurs à respecter les dispositions réglementaires émises par les pouvoirs publics.